

Normes de qualité

Passer des services de santé pour jeunes à ceux pour adultes

Suggestions sur les points à aborder
avec les fournisseurs de soins
de santé de votre enfant pour
l'aider à recevoir des
soins de haute qualité



Santé Ontario s'engage à améliorer la qualité des soins de santé dans la province en partenariat avec les patients, les professionnels de la santé et d'autres organismes.

Pour ce faire, Santé Ontario élabore des normes de qualité. Il s'agit de documents qui décrivent ce à quoi ressemblent des soins de haute qualité pour des états ou des processus pour lesquels il existe des différences importantes dans la prestation des soins, ou sur les écarts entre les soins offerts en Ontario et ceux que les patients devraient recevoir. Ces normes de qualité établissent des étapes importantes pour améliorer les soins. Elles sont fondées sur les données probantes actuelles et les commentaires d'un comité d'experts composé de patients, de professionnels de la santé et de chercheurs.

Ce guide des aidants accompagne la [norme de qualité sur la transition \(le passage\) des services de santé pour les jeunes aux services de soins de santé pour adultes](#). Il présente les six principaux domaines dans lesquels les fournisseurs peuvent prendre des mesures pour améliorer les soins aux personnes passant des services de santé pour jeunes aux services de santé pour adultes. Le guide du patient comprend également des suggestions sur les sujets à aborder avec les fournisseurs de soins de santé de votre enfant, ainsi qu'un lien vers des ressources utiles.

Ce guide des aidants s'adresse à vous si :

- Votre enfant souhaite que vous participiez aux décisions concernant ses soins et son traitement *ou*
- Vous êtes le mandataire spécial de votre enfant. Cela signifie que vous avez été légalement désigné pour prendre les décisions relatives aux soins et au traitement de votre enfant parce que celui-ci ne peut pas prendre ces décisions lui-même

Vous trouverez ci-dessous un résumé des six principaux domaines pour améliorer les soins aux jeunes qui passent aux services de santé pour adultes.



Énoncé de qualité 1 : Identification précoce et préparation à la transition

Ce que dit la norme

Les jeunes qui quitteront les services destinés aux enfants et aux jeunes sont identifiés le plus tôt possible et font l'objet d'examens collaboratifs réguliers de leur état de préparation à la transition afin de répondre à leurs besoins de préparation à la transition (et aux besoins de leurs parents et/ou aidants).

Ce que cela signifie pour vous

Les fournisseurs de soins de santé de votre enfant doivent travailler avec vous pour vous aider à préparer votre enfant à passer éventuellement aux soins pour adultes. Ses fournisseurs de soins de santé devraient commencer à l'aider à se préparer le plus tôt possible, et ils devraient le soutenir tout au long de cette transition.

L'équipe de soins de santé de votre enfant devrait vous faire participer à la préparation de la transition de votre enfant.

- Faites-leur part de vos connaissances et votre expertise sur l'état et les besoins de votre enfant.
- Posez toutes les questions que vous avez concernant les soins de votre enfant.
- Demandez-leur quels groupes de soutien ou autres ressources sont disponibles.
- Faites savoir à l'équipe de soins de santé si vous avez besoin d'aide.



Énoncé de qualité 2 : Échange de renseignements et soutien

Ce que dit la norme

Les jeunes (et leurs parents et aidants, le cas échéant) se voient offrir des renseignements et un soutien adaptés à leur développement pour répondre à leurs besoins tout au long du processus de transition. L'échange de renseignements se fait en collaboration, et les fournisseurs de soins de santé recherchent activement l'expérience et l'expertise du jeune (et de ses parents et aidants, le cas échéant) et les intègrent dans la planification de la transition et l'établissement d'objectifs communs.

Ce que cela signifie pour vous

- Les fournisseurs de soins de santé de votre enfant devraient fournir des renseignements et du soutien pour répondre à vos besoins et à ceux de votre enfant tout au long du processus de transition. Cela peut comprendre des renseignements et du soutien sur :
 - Ce qui se passera au cours de ce processus et pourquoi il est important de commencer à se préparer tôt.
 - La santé de votre enfant et son plan de traitement.
 - La manière dont vous pouvez tous les deux gérer les soins.
 - Les services et soutiens à la disposition de votre enfant.
 - Comment les services et les soutiens diffèrent entre les services destinés aux jeunes et les services pour adultes.
 - Où trouver un soutien par les pairs et un mentorat, au besoin.
 - Où trouver de l'aide, si vous en avez besoin.
 - Toutes les prestations et tous les soutiens financiers auxquels votre enfant peut prétendre et comment les demander.
 - Où trouver plus de renseignements ou de ressources pour vous aider.
- Votre équipe de soins de santé peut discuter avec vous et avec votre enfant de ces renseignements et les écrire pour vous.
- Votre équipe de soins de santé devrait vous (vous et votre enfant) poser des questions sur son état de santé et ses expériences. Ils doivent apprendre de vous deux, tout comme vous apprenez d'eux, et ils doivent intégrer les renseignements de toutes les personnes concernées dans votre plan de transition (page 5).



Énoncé de qualité 3 : Plan de transition

Ce que dit la norme

Les jeunes ont un plan de transition personnalisé qui est créé conjointement, documenté et partagé au sein de leur cercle de soins.

Ce que cela signifie pour vous

- Les fournisseurs de soins de santé de votre enfant doivent vous faire participer, vous et votre enfant, à la planification de son départ des services pour jeunes.
- L'équipe de soins de santé de votre enfant (qui comprend les fournisseurs de soins pour jeunes *et* pour adultes) doit rédiger un plan de transition avec vous deux. Le plan devrait décrire les soins de votre enfant et les personnes qui le soutiendront lorsqu'il passera aux services pour adultes.
- Ce plan doit être facile à lire et à comprendre à lire et à comprendre, et doit comprendre :
 - Une trousse de transfert aux services pour adultes ou un autre fournisseur.
 - Des détails sur leur premier rendez-vous avec les services pour adultes ou un autre fournisseur, y compris la fréquence à laquelle votre enfant pourrait les voir.
 - Comment communiquer avec les fournisseurs de services pour jeunes et adultes de votre enfant, le médecin de famille ou l'infirmière praticienne, et les fournisseurs de services d'aide à domicile et en milieu communautaire.
- Les fournisseurs de soins de santé de votre enfant devraient travailler avec vous deux pour créer un dossier personnel pour votre enfant. Vous pouvez le revoir et le mettre à jour ensemble au fil du temps. Les renseignements contenus dans ce dossier vous aideront à comprendre les soins prodigués à votre enfant et à partager des renseignements avec un service pour adultes ou un autre fournisseur.

Le *cercle de soins* de votre enfant est le groupe de fournisseurs de soins de santé impliqués dans ses soins. Avec votre consentement et celui de votre enfant, ils échangeront des renseignements pour les aider à fournir de bons soins à votre enfant.





Énoncé de qualité 4 : Transition coordonnée

Ce que dit la norme

Les jeunes ont un fournisseur désigné le plus responsable du processus de transition. Ce fournisseur travaille avec le jeune (et ses parents et aidants, le cas échéant) pour coordonner ses soins et lui fournir un soutien tout au long du processus de transition et jusqu'à ce qu'il (et ses parents et aidants, le cas échéant) confirme que le processus est terminé.

Ce que cela signifie pour vous

- Votre équipe de soins de santé doit vous faire participer, vous et votre enfant, au choix d'un seul fournisseur qui sera le « fournisseur désigné le plus responsable » de votre transition. Il doit s'agir de quelqu'un que votre enfant connaît et en qui il a confiance.
- Cette personne doit travailler avec vous et votre enfant pour coordonner ses soins.
- Elle doit vous aider à planifier les rendez-vous et vous soutenir jusqu'à ce que vous et votre enfant estimiez que la transition est terminée.

Le *fournisseur désigné le plus responsable* pour votre enfant est une personne de votre équipe de soins de santé qui accepte de coordonner le passage de votre enfant aux services pour adultes. Vous et votre enfant pouvez participer au choix de ce fournisseur. Si la transition prend du temps, il se peut qu'au fil du temps, votre enfant ait plus d'un fournisseur désigné le plus responsable.





Énoncé de qualité 5 : Introduction aux services pour adultes

Ce que dit la norme

Les jeunes (et leurs parents et aidants, le cas échéant) ont une réunion avec les services clés pour adultes ou autres fournisseurs avant le transfert, afin de faciliter et de maintenir la continuité des soins.

Ce que cela signifie pour vous

- Avant de passer des services destinés aux jeunes aux services pour adultes, il doit se voir proposer une réunion avec les fournisseurs de soins de santé des services clés vers lesquels il va passer.
- Ces rencontres peuvent se dérouler de différentes manières :
 - Vous et votre enfant pouvez rencontrer ses fournisseurs pour jeunes et adultes ensemble.
 - Le fournisseur désigné le plus responsable de votre enfant peut vous accompagner pour rencontrer le fournisseur de services pour adultes.
 - Les rencontres peuvent avoir lieu en personne, par vidéo ou par téléphone.



Énoncé de qualité 6 : Achèvement du transfert

Ce que dit la norme

Les jeunes restent en contact avec leur fournisseur désigné le plus responsable de leur transition et sont soutenus jusqu'à ce que les transitions des services de soins de santé soient terminées ou confirmées par le jeune (et ses parents ou aidants, le cas échéant).

Ce que cela signifie pour vous

- Après la dernière visite de votre enfant aux services pour les jeunes, le fournisseur désigné le plus responsable doit rester en contact avec vous deux.
- Il doit suivre la transition de votre enfant.
- Il doit apporter le soutien dont votre enfant a besoin pendant qu'il attend son premier rendez-vous avec chaque service pour adultes ou autre fournisseur de soins qui joue un rôle dans sa prise en charge.
- Ce soutien doit se poursuivre jusqu'à ce que votre enfant ait eu son premier rendez-vous avec chaque service pour adultes ou autre fournisseur et jusqu'à ce que vous ayez tous deux confirmé que la transition de ses services de soins de santé est terminée.

Besoin de plus d'informations?

Nous avons dressé une liste de ressources qui pourraient vous être utiles. Vous pouvez [la télécharger ici](#).

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de ce guide, veuillez communiquer avec nous à QualityStandards@OntarioHealth.ca ou au 1 877 280-8538 (TTY : 1 800 855-0511).